



ANNÉE INTERNATIONALE DES SOLS 2015

«Des sols sains pour une Vie saine»

Adoption du plan d'action par la 2ème Assemblée plénière du Secrétariat mondial des sols (22-24 juillet 2014)

Objectifs de l'Année internationale des sols

Au Terme de trois ans environ de concertations intensives, l'année 2015 a été déclarée Année Internationale des sols par la soixante-huitième Assemblée Générale de l'ONU (A/RES/68/232). L'Année Internationale des sols sera une grande manifestation qui permettra de sensibiliser le grand public à l'importance des sols pour la sécurité alimentaire et la nutrition et les principales fonctions écosystémiques.

Les objectifs principaux de l'Année internationale des sols ont été définies comme suit:

- Sensibiliser pleinement tous les intervenants aux rôles fondamentaux des sols pour la vie humaine;
- Faire reconnaître le rôle de premier plan joué par les sols à l'appui de la sécurité alimentaire et la nutrition, de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets, des services écosystémiques essentiels, de l'élimination de la pauvreté et du développement durable;
- Encourager l'élaboration de politiques et de mesures efficaces en faveur de la gestion durable et de la protection des ressources en sols;
- Faire comprendre aux décideurs qu'il est nécessaire d'investir dans les activités de gestion durable des sols, afin d'assurer des sols sains aux différents utilisateurs de terres et groupes de population;
- Catalyser les initiatives en rapport avec le processus lié à l'objectif de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015;
- Plaider en faveur d'un renforcement rapide des capacités et des systèmes de collecte d'information sur les sols et de surveillance à tous les niveaux (mondial, régional et national).

Secrétariat De l'Année internationale des sols et autres modalités

La résolution de l'Assemblée générale de l'ONU indique que la FAO est invitée, dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols, à faciliter la mise en œuvre de la Journée mondiale des sols et de l'Année internationale des sols. En fait, ces deux événements ont été placés sous l'égide du Partenariat mondial sur les sols. Le secrétariat du Partenariat, avec la division OPC, servira donc de secrétariat de l'Année internationale des sols, et une aide sera également recherchée auprès d'autres unités compétentes de la FAO (voir ci-dessous). Le secrétariat veillera à ce que les principaux outils

de diffusion dont dispose le Partenariat (site spécialisé, bulletins d'information, listes de diffusion, brochures et documents d'information) fournissent un appui actif aux objectifs de l'AIS.

Processus de participation ouvert à tous les niveaux

Les organes de gouvernance du Partenariat mondial sur les sols (l'Assemblée plénière et le Groupe technique intergouvernemental sur les sols) seront tenus informés de l'évolution de la situation concernant l'AIS, et pourront fournir des avis, si nécessaire. Le réseau de partenariats régionaux sur les sols, qui se met en place dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols, fournira des moyens concrets pour échanger des idées et des données d'expérience, et examiner la mise en oeuvre au niveau régional.

En particulier, les partenariats régionaux sur les sols devraient être un instrument efficace pour rechercher des possibilités de mener des activités conjointes (pour renforcer l'impact) et convaincre les pays les plus avancés de fournir des contributions en nature aux pays de la même région qui font face à de graves contraintes financières. La participation des institutions nationales spécialisées dans les sols devrait être encouragée à tous les niveaux, depuis le choix du logo de l'Année internationale des sols jusqu'à la mise en oeuvre d'activités spécifiques au niveau national. Dans ce contexte, on tirera parti des processus liés au Partenariat mondial sur les sols qui sont en cours dans diverses régions, sachant que des pays ont déjà proposé de fournir des éléments concrets pour contribuer à l'AIS.

Plus généralement, comme il est d'usage pour des événements similaires, le secrétariat s'efforcera de faciliter la mise en place de comités régionaux et nationaux avant l'Année internationale des sols (en sollicitant l'aide des partenaires du Partenariat mondial sur les sols, et en contactant la société civile et les institutions ayant un intérêt direct dans les sols), afin de superviser l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes adaptés aux conditions locales.

Comité directeur

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée plénière de juillet 2014, un comité directeur, composé de divers partenaires du Partenariat mondial sur les sols et d'autres entités d'appui, sera créé pour superviser la mise en oeuvre des activités dans le cadre de l'AIS.

Il est proposé que ce comité comprenne:

- la Représentation permanente de la Thaïlande auprès de la FAO (étant donné le rôle de pionnier joué par ce pays dans l'institutionnalisation de la Journée et de l'Année)
- les présidences (suppléances) des groupes régionaux de la FAO (Afrique, Asie, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Proche-Orient, Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest)
- la Commission européenne
- l'Union internationale des sciences du sol
- la «Soil Science Society of America»
- le Forum rural mondial

- La Via Campesina
- l'Organisation mondiale des agriculteurs
- l'Association internationale de l'industrie des engrais
- le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- le Secrétariat de l'Année internationale des sols
- les agences des Nations Unies basées à Rome (FIDA, PAM)
- la société de la science des sols d'Amérique latine.

Le groupe de travail interne sur le Partenariat mondial sur les sols

Le groupe de travail sur le Partenariat mondial sur les sols récemment établi et qui comprend des représentants de la plupart des unités concernées de la FAO en dehors de LNR, tels que AGP, NRC, NRD, FOM, ESA, TCSR, OCP, OCC et LEG, sera utilisé pour mobiliser les contributions provenant de l'Organisation.

Activités envisagées pour l'AIS

Nomination des ambassadeurs

La nomination d'«ambassadeurs» est une pratique courante pour les Années internationales, et elle devrait également s'appliquer à l'AIS.

Lancement de l'Année internationale des sols

Le lancement officiel de l'Année internationale des sols aura lieu le 5 décembre 2014 à l'occasion de la 69^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York), afin de coïncider avec le premier jour officiel de la Journée mondiale des sols. Des manifestations simultanées seront organisées au Siège de la FAO à Rome et à Bangkok.

Création du Prix de la Journée mondiale des sols

Le Prix de la Journée mondiale des sols doit être d'une importance hautement symbolique, car il a pour vocation de reconnaître et de récompenser la qualité du travail effectué par des personnes dans les domaines de la conservation et de la gestion rationnelle des ressources en sols. Ce prix doit être institutionnalisé lors de l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols, et il est proposé qu'il soit placé sous les auspices de la famille royale thaïlandaise.

Autres activités organisées et/ou appuyées par le secrétariat de l'AIS

- Événement préparatoire durant le vingtième Congrès mondial de science du sol: 8--- 13 juin 2014, Jeju (Corée);
- Lancement de l'Année internationale des sols en Amérique latine et dans les Caraïbes lors du Congrès sur les sols en Amérique latine et dans les Caraïbes: 9---15 novembre 2014, Cuzco (Pérou);



- Participation à travers des activités de sensibilisation et organisation de diverses manifestations à ExpoMilano 2015; Organisation de la conférence «Les sols et la sécurité alimentaire: une alliance clé» (titre provisoire);
- Manifestation en marge de la trente-neuvième Conférence de la FAO en juin 2015 (y compris le lancement du Rapport sur les ressources en sols du monde);
- Intégration des questions liées aux sols dans diverses manifestations (par exemple, la Journée mondiale de l'alimentation).
- «Congreso Suelos 2015 Por el Manejo Sostenible del Suelo» (Congrès sur la gestion durable des sols) qui se tiendra du 2 au 5 juin 2015 à La Havane (Cuba);
- Écoles d'hiver/d'été pour étudier les différents aspects des sols, notamment régionaux;
- Démonstrations/ateliers régionaux de pratiques appropriées de conservation des sols (terrasses, lutte contre le ravinement, etc.) dans des zones pilotes présentant des sols très dégradés (avec la participation d'institutions publiques et d'universités);
- Projets pilotes régionaux de remise en état des sols dégradés (avec la participation de parties prenantes locales, nationales et internationales); ces projets seront transformés en écoles ouvertes pour la formation des agriculteurs et les services de vulgarisation;
- Démonstration de compostage dans des espaces publics (écoles, etc.) afin de démontrer l'importance de la matière organique du sol et l'utilisation des résidus, ainsi que leur impact sur les sols pour la production d'aliments ou de fibres (ces essais pourraient être complétés par l'élaboration et la diffusion de manuels de compostage au niveau des ménages);
- Écoles d'agriculteurs sur la gestion de la santé des sols;
- Démonstrations des fonctions critiques des sols à travers des campagnes ouvertes dans les jardins ou les squares, en coopération avec les autorités nationales spécialisées dans les sols et les établissements d'enseignement (écoles et universités);
- Diffusion de données scientifiques sur les sols par le biais de campagnes nationales et régionales;
- Production d'un film sur les bonnes et les mauvaises pratiques en matière de gestion des sols dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des parcs.

Activités qui seront organisées par différents partenaires (exemples)

- Troisième Semaine mondiale des sols, 19---23 avril 2015, Berlin (Allemagne);
- Conférence sur «La science du sol dans un monde en mutation», 23---27 août 2015, Wageningen (Pays---Bas);
- Cinquième Symposium international sur les matières organiques du sol, 20---24 septembre 2015, Göttingen (Allemagne);
- Émission de timbres---poste dans différents pays (Autriche, Espagne, etc.).
- Exposition sur la culture des sols, organisée par le Centre pour l'art contemporain et le monde naturel;
- Promotion de kits simples et peu coûteux que les agriculteurs de différentes régions peuvent utiliser pour évaluer l'état des sols;
- Mise en place d'une base de données dans le cadre du site Internet de l'AIS pour faciliter la gestion des événements organisés par des partenaires.



Actions au niveau institutionnel

- Approbation de la version révisée de la Charte mondiale des sols par la 39^{ème} Conférence de la FAO, et diffusion de celle-ci à grande échelle.

Activités de communication

- Création d'une page internet spécialisée, d'un logo et organisation de vastes campagnes de communication et de sensibilisation tout au long de l'année;
- Organisation de conférences de presse par les autorités nationales dans le cadre de manifestations importantes;
- Élaboration de supports de communication comprenant des exemples locaux et régionaux d'approches efficaces (par exemple, vidéos sur YouTube, brochures, articles de revues ou pages Internet spécialisées, messages télévisés/radiophoniques, etc.) en matière de gestion durable des sols.
- Élaboration de livres sur les sols pour les enfants et les jeunes, en tant que matériels pouvant être utilisés dans les écoles.

Clôture de l'Année internationale des sols

Une manifestation destinée à «clore» l'Année internationale des sols devrait avoir lieu le 5 décembre 2015 au Siège de la FAO dans le cadre de la Journée mondiale des sols. Elle coïncidera avec le lancement prévu du premier «Rapport sur les ressources en sols du monde», élaboré sous l'égide du Groupe technique intergouvernemental sur les sols et avec le concours de spécialistes de haut niveau de la science du sol.

Au-delà de l'Année internationale des sols

On peut espérer que l'AIS contribuera de manière non négligeable à une nouvelle ère de la gestion continue et durable des ressources limitées en sols. À cette fin, l'Année devrait également encourager les investissements concrets et favoriser les projets mondiaux dont l'impact est durable. L'Année sera donc une plate-forme idéale pour examiner et mobiliser des ressources pour:

- les programmes «Médecins des sols»
- les programmes nationaux et mondiaux de remise en état des sols, et
- les programmes nationaux et mondiaux de conservation et de gestion des sols.

Conséquences financières et mobilisation de ressources

L'Organisation fera tout son possible pour mettre en oeuvre l'Année internationale des sols avec ses propres ressources, mais il est clair que des efforts résolus devront être déployés pour mobiliser des ressources extrabudgétaires (fonds d'affectation spéciale) afin de soutenir la mise en oeuvre. Comme susmentionné, les possibilités de contributions en nature, à l'intérieur des régions et, si possible, entre elles, seront examinées, directement avec les différents partenaires du Partenariat mondial sur les sols, ou indirectement, avec les partenariats régionaux sur les sols. Compte tenu de l'importance



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



2015
Année internationale
des sols

accordée au cadre du Partenariat mondial sur les sols par l'Assemblée générale des Nations Unies, les partenaires du Partenariat mondial devraient continuer à oeuvrer en faveur de la mise en oeuvre réussie de cette plate---forme de sensibilisation indispensable.

Comme il est souligné au point 7 de l'ordre du jour, le mécanisme intitulé «Plateforme multidonateurs pour des sols sains», qui a été créé conformément aux règles de la FAO, apparaît comme un outil essentiel pour la mobilisation des ressources.